Avec le soutien de la Wallonie

ÉLECTIONS LOCALES 2024

RAPPORT 1
OCTOBRE 2025

ANALYSE COMPARÉE DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE LORS DU SCRUTIN COMMUNAL DU 13 OCTOBRE 2024 EN WALLONIE, BRUXELLES ET FLANDRE

CONSORTIUM INTERUNIVERSITAIRE
UNamur-ULB-UCLouvain-UMons-ULiège

UNIVERSITÉ DE NAMUR · ULB · UCLouvain · UMONS Université de Mons · LIÈGE université

Table des matières

Introduction générale 5

Section 1. La participation électorale dans les trois régions lors du scrutin d'octobre 2024 7

Section 2. Évolution des votes blancs et nuls dans les trois régions (1974-2024) 12

Section 3. Déterminants de l'abstention en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre 17

3.1. Méthodologie 17

3.2. Profils sociodémographiques des votant·e·s et abstentionnistes en Flandre et en Wallonie-Bruxelles 20

3.3. Déterminants de l'abstention : analyse multivariée 24

Annexes 30

Table des illustrations

Graphique 1. Variation de la participation électorale en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre lors des scrutins de 2024, selon l'indice d'inégalités socioéconomiques entre communes 9
Graphique 2. Effets des inégalités socioéconomiques sur la participation électorale en Flandre (en rouge) et en Wallonie-Bruxelles (en bleu) 11
Graphique 3. Évolution du pourcentage de votes blancs et nuls (BN) aux scrutins fédéraux et communaux (1974-2024) 12
Graphique 4. Effet des déterminants du taux des votes blancs en Wallonie 14
Graphique 5. Distribution du pourcentage de votes nuls au scrutin communal en Wallonie, selon la province et la taille de la commune 16
Graphique 6. Probabilité d'abstention (ou vote nul) selon les modèles « utilité », « ressources » et pression sociales « civique », en Flandre et Wallonie-Bruxelles 26
Graphique 7. Probabilité d'abstention (ou vote nul) selon le modèle « civique », en Flandre et Wallonie-Bruxelles 27
Graphique 8. Probabilité d'abstention (ou vote nul) selon le modèle « civique » (âge), en Flandre et Wallonie-Bruxelles 29

Tableau 1. Comparaison des taux de participation 2024 par régions et par type de scrutin 7
Tableau 2. Proportion de votes blancs et nuls (B&N) lors du scrutin d'octobre 2024 en Wallonie 13
Tableau 3. Profils sociodémographiques des électeur·rice·s ayant valablement voté et des abstentionnistes/votes non valables lors du scrutin d'octobre 2024 en Flandre 22
Tableau 4. Profils sociodémographiques des électeur·rice·s ayant valablement voté et des abstentionnistes/votes non valables lors du scrutin d'octobre 2024 en Wallonie-Bruxelles 23

Principales conclusions du rapport 1

Encadré 1. Comparaison de la participation électorale en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre :

- Lors du scrutin communal du 13 octobre 2024, la participation électorale est plus élevée en ***Wallonie et à Bruxelles*** (respectivement ***85,2% et 79,6%***); et plus faible en ***Flandre*** dans un contexte de vote optionnel (***63,6%***). ***Par rapport au scrutin d'octobre 2018****, la participation recule de* ***3 à 5 points en Wallonie et à Bruxelles et de 28,6 points en Flandre.***
- L'analyse des chiffres officiels de la participation électorale dans les 565 communes de Belgique indique qu'en Wallonie et à Bruxelles (vote obligatoire), ***les différences d'abstention observées entre communes reflètent de manière structurelle les inégalités socioéconomiques***. En Flandre (vote optionnel), d'autres facteurs liés aux profils individuels des électeur·rice·s semblent déterminer les larges différences de participation entre les communes flamandes.
- ***Évolution des votes blancs et nuls en Wallonie :*** stabilisation de la croissance des votes blancs et nuls (6,5%) en 2024, après une croissance quasi structurelle depuis 50 ans (de 3% en 1976 à 6,8% en 2018). Une part non négligeable des votes nuls peut être due à des votes nuls « involontaires » (en particulier dans les grandes villes où le panachage peut émerger lors de la manipulation de très grands bulletins dans l'isoloir).

Encadré 2. Profils des participant·e·s & abstentionnistes au scrutin du 13 octobre 2024 :

- ***Trois caractéristiques sociodémographiques*** sont évaluées pour déterminer les profils des répondant·e·s en termes de genre, âge et diplôme. Toutes les variables, à l'exception du genre, sont statistiquement significatives ($p<0.01$ et $p<0.001$).
- ***Genre*** : Il n'y a ***pas de différences significatives au sein des régions***. Le pourcentage d'hommes et de femmes est quasiment identique parmi les répondant·e·s ayant voté et celles·ceux qui se sont abstenu·e·s ou qui n'ont pas voté valablement.
- ***Âge*** : ***les 18-39 ans en Flandre représentent 53% des répondant·e·s n'ayant pas voté*** valablement, alors qu'elles·ils ne représentent que 28% des répondant·e·s ayant voté. Le rapport souligne que la fin du vote obligatoire pourrait mener à un décrochage chez les nouvelles générations d'électeur·rice·s dans les élections à venir. ***En Wallonie et Bruxelles*** : ***la catégorie des 18-39 ans est nettement plus présente (41% contre 28% en Flandre).***
- ***Niveau de diplomation*** : les répondant·e·s avec un ***niveau d'éducation plus faible sont moins nombreux·ses à exprimer un vote valable***. En Wallonie-Bruxelles, 24% des répondant·e·s avec un faible niveau d'éducation s'abstiennent ou vote nul, alors que 12% de cette catégorie de répondant·e·s expriment un vote valide. Un ratio similaire est observé en Flandre avec respectivement 22% contre 10% des répondant·e·s. Notre analyse confirme cette corrélation pour les répondant·e·s avec un niveau de diplôme de l'enseignement supérieur de type court/long qui votent davantage. En Flandre, cet écart est le plus important.

Encadré 3. Explication de la participation et de l'abstention/vote non valable :

- Quatre modèles explicatifs sont testés : (1) le modèle de l' « utilité du vote » ; (2) le modèle du « devoir civique » ; (3) le modèle des « ressources » (diplôme, genre et position sociale); (4) le modèle de la « pression sociale » .
- ***Le modèle du « devoir civique » est le modèle le plus explicatif.***
- Les effets de ces modèles sur l'abstention sont ***2 à 3 fois plus importants chez les répondant·e·s flamand·e·s par rapport aux répondant·e·s de Wallonie-Bruxelles.***
- Le vote non obligatoire « a libéré » les tendances abstentionnistes en Flandre. Bien que présentes parmi les répondant·e·s de Wallonie-Bruxelles, ces tendances abstentionnistes restent « contenues » par le contexte de vote obligatoire qui modère significativement leurs effets.

Introduction générale

Ce rapport présente une analyse comparée de la participation électorale en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre lors du scrutin du 13 octobre 2024. D'une part, le rapport analyse à partir des chiffres officiels les différences de participation électorale entre les communes de Belgique. À partir d'une analyse comparée, entre et au sein des trois régions, le rapport évalue l'influence de facteurs socioéconomiques pour expliquer les différences de participation entre communes. Une analyse complémentaire est réservée à l'étude des votes blancs et nuls (1974 à 2024), avec une attention sur les votes nuls en Wallonie lors du scrutin d'octobre 2024. D'autre part, le rapport analyse les profils et les attitudes politiques des électeur·rice·s qui se sont abstenu·e·s lors du scrutin d'octobre 2024, à partir d'une enquête réalisée en collaboration avec l'Université de Gand sur un échantillon représentatif de la population belge (N=2.619 répondant·e·s dans les communes de Flandre et de Wallonie-Bruxelles). Ces deux types de données permettent une analyse croisée : les chiffres officiels se focalisent sur les déterminants macro de la participation électorale (différences structurelles socioéconomiques entre communes) ; tandis que l'enquête auprès de l'électorat identifie les déterminants micro (différences individuelles entre profils et attitudes de l'électorat).

Parmi les facteurs expliquant la participation électorale, notre analyse souligne l'impact majeur des « inégalités socioéconomiques » qui se traduisent par des inégalités de participation aux élections. La participation électorale tend, en effet, à être plus faible dans les communes où les conditions socioéconomiques sont moins bonnes. En outre, nos résultats confirment l'impact de la taille des communes. Les chiffres de la participation électorale sont plus élevés dans les plus petites communes. D'une part, plus la commune est petite, plus il est probable de connaître directement un·e candidat·e, ce qui constitue un incitant à voter (ce qu'on qualifie en sciences politiques de '*friends-and-neighbours effect*'). D'autre part, le contrôle social joue plus fortement dans ces petites communes.

À côté de l'abstention électorale, notre rapport se penche également sur la part des votes blancs et nuls. Le scrutin local de 2024 est singulier à cet égard. Entre 1976 et 2018, nous avions observé une augmentation continue de la proportion de votes blancs et nuls en Wallonie. En 2024, celle-ci est pour la première fois en recul. En ce qui concerne les différences entre communes de Wallonie, les différences observées au scrutin local précédent restent d'actualité. Ils confirment, en particulier, que la proportion de votes nuls est plus élevée dans les plus grandes communes, où les bulletins présentent un grand nombre de candidat·e·s (les votes nuls y sont 2 à 3 fois plus importants que dans les plus petites communes). Une possible explication est la difficulté technique de manipuler de grands bulletins encombrants dans les grandes villes, conduisant à des votes nuls « involontaires » comme le panachage de candidatures entre deux listes figurant côte à côte.

En Flandre, suite à la réforme abolissant le caractère obligatoire du vote pour le scrutin communal, la participation a été nettement moins élevée le 13 octobre 2024. Dans ce nouveau contexte de vote optionnel, les déterminants socioéconomiques des communes n'expliquent que de manière limitée les différences observées entre communes flamandes. Les différences de participation s'expliquent davantage au niveau des profils et attitudes des électeur·rice·s sur le plan individuel : celles et ceux qui participent le plus sont des électeur·rice·s plus âgé·e·s, animé·e·s par un devoir civique et disposant d'un capital politique et humain plus élevé. Les électeur·rice·s les plus jeunes (18-34 ans), avec une expérience électorale limitée, ainsi que les électeur·rice·s les moins intéressé·e·s par la politique, constituent les principaux profils qui s'abstiennent.

Le rapport est structuré de la façon suivante : la première section analyse la participation via les chiffres officiels, la seconde section se concentre sur l'analyse des votes blancs et nuls et la troisième et dernière section présente les résultats de l'enquête électorale auprès des électeur·rice·s.

Section 1. La participation électorale dans les trois régions lors du scrutin d'octobre 2024

Nous analysons tout d'abord les chiffres officiels de la participation électorale dans les 565 communes de Belgique[1]. En Wallonie et à Bruxelles, le taux de participation électorale lors du scrutin communal du 13 octobre 2024 fut respectivement de 85,2% et 79,6%, en baisse par rapport au scrutin de 2018 (respectivement 3,1 et 4,7 points, voy. le graphique A1 en annexe pour l'évolution 1994-2024). La participation électorale « effective » (c.-à-d. la participation basée uniquement sur les votes valides – à l'exclusion des votes blancs et nuls) est inférieure d'environ 6 points (respectivement 78,7% et 75,0%). En Flandre, la fin du vote obligatoire a entraîné une baisse notable de la participation électorale (63,6%, soit 28,9 points en moins par rapport aux élections communales d'octobre 2018). La participation électorale « effective » est toutefois quasiment identique (64,3%) indiquant – de manière non surprenante – que les électeur·rice·s flamand·e·s qui ont décidé de se déplacer pour voter l'ont fait de manière valable.

Tableau 1. Comparaison des taux de participation 2024 par régions et par type de scrutin

	Flandre	Wallonie	Bruxelles
Fédérales juin 2024			
Participation électorale	90,4	85,7	85,0
Participation effective	86,5	78,6	80,2
Évolution juin 2019	+0,6	-0,7	-1,3
Régionales juin 2024			
Participation électorale	93,5	86,8	83,9
Participation effective	89,1	79,4	78,7
Évolution juin 2019	+1,3	+0,2	+0,4
Communales octobre 2024			
Participation électorale	63,6	85,2	79,6
Participation effective	62,9	78,7	75,0
Évolution octobre 2018	-28,9	-3,1	-4,7

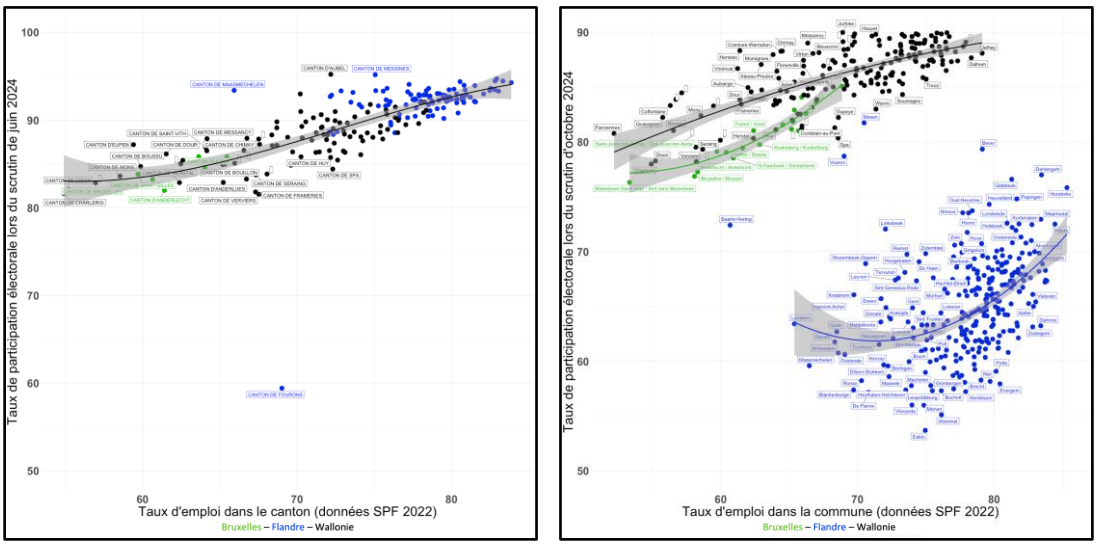
[1] Situation au 1er janvier 2025 actant la fusion de communes à la suite du scrutin d'octobre 2024. Le scrutin communal fut donc organisé dans 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale, 252 communes de Wallonie, 9 communes de la communauté germanophone et 283 communes de Flandre. Bien que la Flandre compte 285 communes au 1er janvier 2025, le scrutin ne fut pas organisé dans les communes de Herstappe et de Lo-Reninge étant donné qu'une seule liste électorale s'y présentait.

En comparaison avec les scrutins régionaux et fédéraux du 9 juin 2024 (tableau 1), nous pouvons conclure que la participation électorale au niveau communal en Wallonie est relativement similaire en octobre 2024. À Bruxelles, la participation au niveau local est sensiblement en recul (tout en tenant compte du fait que les règles du droit de vote diffèrent également entre les scrutins). En Flandre, avec le vote optionnel, le scrutin communal est désormais le scrutin le plus boudé par les électeur·rice·s avec un déclin significatif par rapport à 2018. En conclusion, le taux de participation pour les scrutins communaux est en léger recul en Wallonie, ce qui pourrait être interprété - par certains - comme une déception au vu des nombreuses mesures mises en place pour favoriser une large participation (voy. l'ensemble des mesures discutées lors du Colloque « Des Élections pour tous» d'octobre 2023 organisé au Parlement de Wallonie). Toutefois, il faut souligner que dans un contexte de déclin quasi structurel de la participation, le scrutin communal wallon se caractérise par un relatif maintien en comparaison à la Flandre et de Bruxelles. À cet égard, nous observons que le taux de participation communal reste très convergent par rapport aux scrutins régional et fédéral de juin 2024, alors que la participation se dégrade très fortement dans les deux autres régions.

Au-delà de ces moyennes par région, la participation électorale au scrutin communal présente des variations importantes entre les différentes communes – au sein d'une même région. Dans la littérature, l'une des causes majeures expliquant les variations de participation sont les différences socioéconomiques entre les électeur·rice·s. Les travaux en sciences politiques indiquent que les « inégalités socioéconomiques » se traduisent également par des « inégalités électorales » dans la participation[2] . En Belgique, où le vote était obligatoire à tous les niveaux de pouvoir jusqu'en 2024, de tels effets étaient plus limités, mais n'en restent pas moins distinctement observables à chaque scrutin. Lors du scrutin local d'octobre 2024, l'analyse des chiffres officiels de la participation au niveau communal confirme une plus faible participation dans les communes du Royaume où les « inégalités socioéconomiques » sont les plus marquées. Le graphique 1 présente la variation du taux de participation officiel par communes en fonction de leurs différences socioéconomiques. Sur l'axe vertical des ordonnées, nous présentons le taux de la participation électorale en pourcentage du nombre d'inscrit·e·s s'étant rendu·e·s aux urnes. En abscisse, nous utilisons le taux d'emploi dans la commune comme indicateur rendant compte de la diversité socioéconomique entre communes (chiffres de l'office belge de statistiques-Statbel pour l'année 2022). D'autres indicateurs d'inégalités socioéconomiques pourraient être utilisés (p. ex. le niveau de revenus), mais ils ne sont pas systématiquement disponibles au niveau communal et pour l'ensemble des trois régions. Pour faciliter la lecture du graphique 1, les communes flamandes sont identifiées en bleu, les communes wallonnes en noir et les communes bruxelloises en vert.

[2] Rosenstone, S. J., & Hansen, J. M. (1993). Mobilization, participation, and democracy in America. *(No Title)*. Verba, S., Schlozman, K. L., & Brady, H. E. (1995). *Voice and equality: Civic voluntarism in American politics*. Harvard University Press.

Graphique 1. Variation de la participation électorale en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre lors des scrutins de 2024, selon l'indice d'inégalités socioéconomiques entre communes[3]



Tout d'abord, le graphique 1 confirme que la participation électorale pour le scrutin communal est positivement corrélée au taux d'emploi. Ceci est particulièrement vrai en Wallonie et à Bruxelles, deux régions où le vote pour le scrutin communal reste obligatoire. En effet, sur le graphique 1, nous pouvons voir que la courbe reliant le taux de participation électorale au taux d'emploi est positive, ce qui signifie que plus le taux d'emploi est élevé dans une commune, plus la proportion d'électeur·rice·s qui se sont déplacés le 13 octobre 2024 pour aller voter est élevée.

De manière très contrastée, en Flandre où le vote n'est plus obligatoire, cet indicateur n'est pas un aussi bon prédicteur des variations de participation électorale entre les communes flamandes. Pour ces communes, le graphique 1 montre un nuage de points bleus dispersés le long de la droite de régression, tandis que les communes wallonnes et bruxelloises suivent de près les lignes de régression le long de l'indice socioéconomique. Le graphique 1 suggère donc que dans un contexte de vote obligatoire comme en Wallonie et à Bruxelles, les inégalités dans la participation électorale suivent de manière structurelle les inégalités socioéconomiques. En revanche, dans un contexte de vote optionnel comme en Flandre, d'autres facteurs, liés aux profils des électeur·rice·s, semblent plus pertinents pour déterminer les larges différences de participation entre les communes flamandes (cf. Section 3 - facteurs d'abstention des électeur·rice·s).

Cette conclusion préliminaire se vérifie dans nos analyses à l'aide de régressions multivariées (cf. tableau A1 en annexe). Dans ces modèles, nous cherchons à expliquer la participation électorale selon les effets conjoints de plusieurs facteurs politiques et socioéconomiques « toutes autres choses restant égales par

[3] La ligne de régression pour les communes flamandes est estimée en excluant 9 observations avec des valeurs extrême (des *outliers* en termes statistiques, c'est-à-dire que l'écart de participation par rapport à la moyenne flamande est plus de deux fois l'écart type).

ailleurs ». Ces modèles incluent (1) l'indice d'inégalités socioéconomiques en termes de taux d'emploi (Statbel 2022), (2) la taille des communes en termes de population (logarithme du nombre d'électeur·rice·s inscrit·e·s au registre national)[4], (3) le degré d'urbanisation (selon la classification DEGURBA d'Eurostat 2023), (4) la nature de la compétition électorale (suivant le nombre effectif de partis « NEP »[5]) et enfin, nous contrôlons pour les (5) différences entre provinces[6].

En Wallonie et à Bruxelles, ce modèle permet d'expliquer 83,2% de la variance (R^2), ce qui est très élevé pour un modèle aussi parcimonieux. En particulier, notre analyse confirme que le taux d'emploi est le premier facteur explicatif des différences observées entre communes (voy. également les effets visuels sur le graphique 2) en Wallonie et à Bruxelles. La taille des communes est le deuxième facteur explicatif le plus important qui induit une plus forte participation dans les plus petites communes ; tandis que les effets de la nature de la compétition électorale (suivant le nombre de partis effectifs) et le niveau d'urbanisation sont limités – voire non significatifs.

De manière très contrastée, en Flandre, ce modèle n'explique que 38,3% des différences observées entre les communes du nord du pays (R^2). Comme l'indique la ligne de régression sur le graphique 2, la relation entre le taux de participation électorale et le taux d'emploi est positive. Inversement, plus le taux d'emploi est faible dans la commune et plus l'abstention sera importante. Toutefois, le graphique 2 indique que les effets des inégalités socioéconomiques sont plus diffus (c.-à-d. en termes statistiques, la zone d'incertitude des intervalles de confiance est beaucoup plus large). En effet, les bandes de la zone rouge clair autour de la droite de régression précisent l'intervalle de confiance de cette relation (avec une « certitude» de 95%). Cette situation tranche nettement avec la zone très réduite de l'intervalle de confiance en Wallonie et à Bruxelles sur le graphique 2.

En conclusion, ces résultats suggèrent que les élections communales avec vote obligatoire en Wallonie et Bruxelles présentent un taux de participation élevée ; et dont les différences entre communes s'expliquent largement par des différences d'inégalités socioéconomiques et de tailles des communes. En Flandre, la participation fut nettement plus faible tandis que les facteurs socioéconomiques et politiques

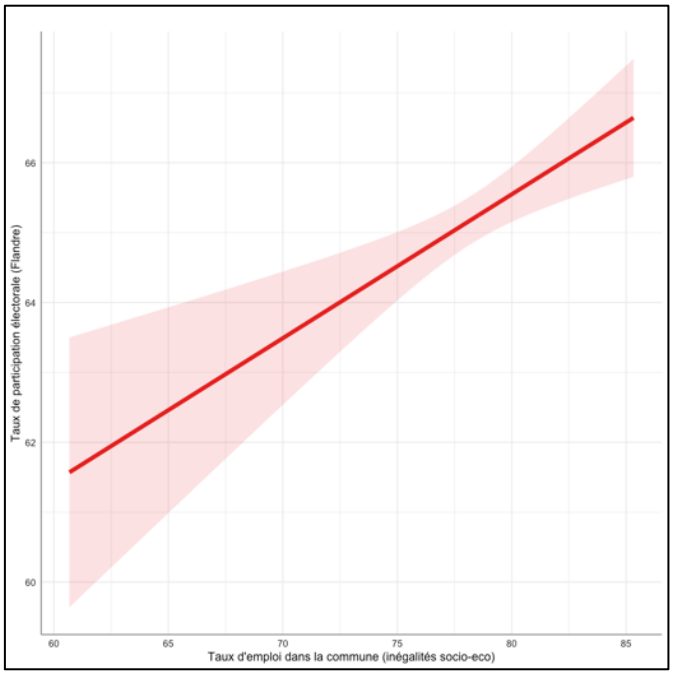
[4] Le logarithme du nombre d'inscrits est utilisé afin de tenir compte des très fortes variations entre communes. C'est une pratique commune en modélisation statistique lorsque les données présentes de grands écarts de valeurs (*left/right skewed*). Elle permet une modélisation plus adéquate (en particulier, pour satisfaire à la distribution des erreurs types autour des valeurs estimées).

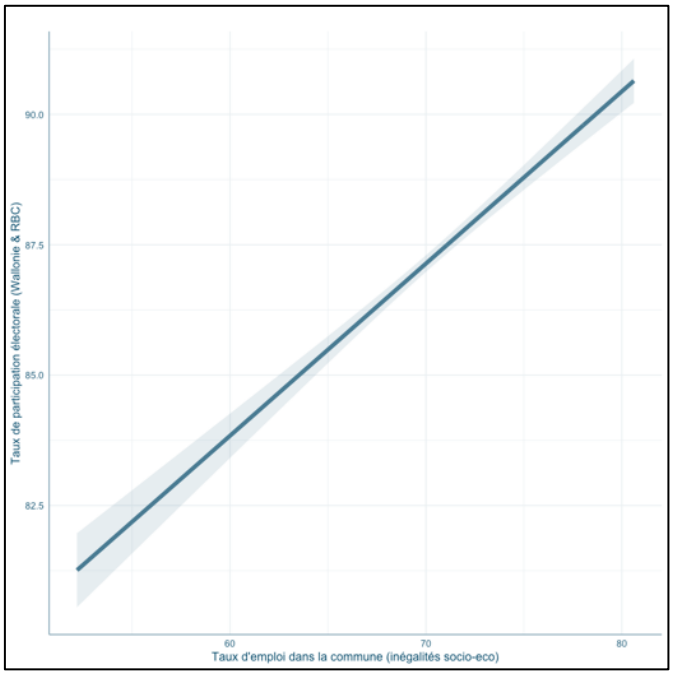
[5] Le nombre effectif de partis (NEP) tient compte du nombre de listes et de leurs forces électorales relatives (Laakso et Taagepera, 1979). Il est calculé comme suit : $\mathbf{NEP} = \frac{1}{\sum p_i^2}$ où p_i est la proportion des voix ou des sièges obtenus par la liste du parti $_i$; la somme est calculée sur tous les partis en compétition dans la commune. (Laakso, M., & Taagepera, R. (1979). "Effective" number of parties: a measure with application to West Europe. *Comparative political studies*, *12*(1), pages 3-27.)

[6] La taille des communes et le niveau d'urbanisation permet de contrôler les effets positifs du « *Friends-and-Neighbours effect* » sur la participation électorale dans les plus petites communes rurales. Le NEP permet de contrôler de l'attrait des élections suivant la compétition électorale de listes pour l'accès à la majorité communale.

n'expliquent que partiellement les différences observées entre communes. Il semble que d'autres déterminants individuels liés aux profils des électeur·rice·s (âge, intérêt politique, habitude du vote, capital politique et humain, etc.) jouent un rôle plus important dans un contexte de vote optionnel en Flandre. Après avoir examiné le vote blanc et nul, la section 3 aura pour but d'évaluer les déterminants de la participation en fonction du profil des électeur·rice·s.

Graphique 2. Effets des inégalités socioéconomiques sur la participation électorale en Flandre (en rouge) et en Wallonie-Bruxelles (en bleu)[7]



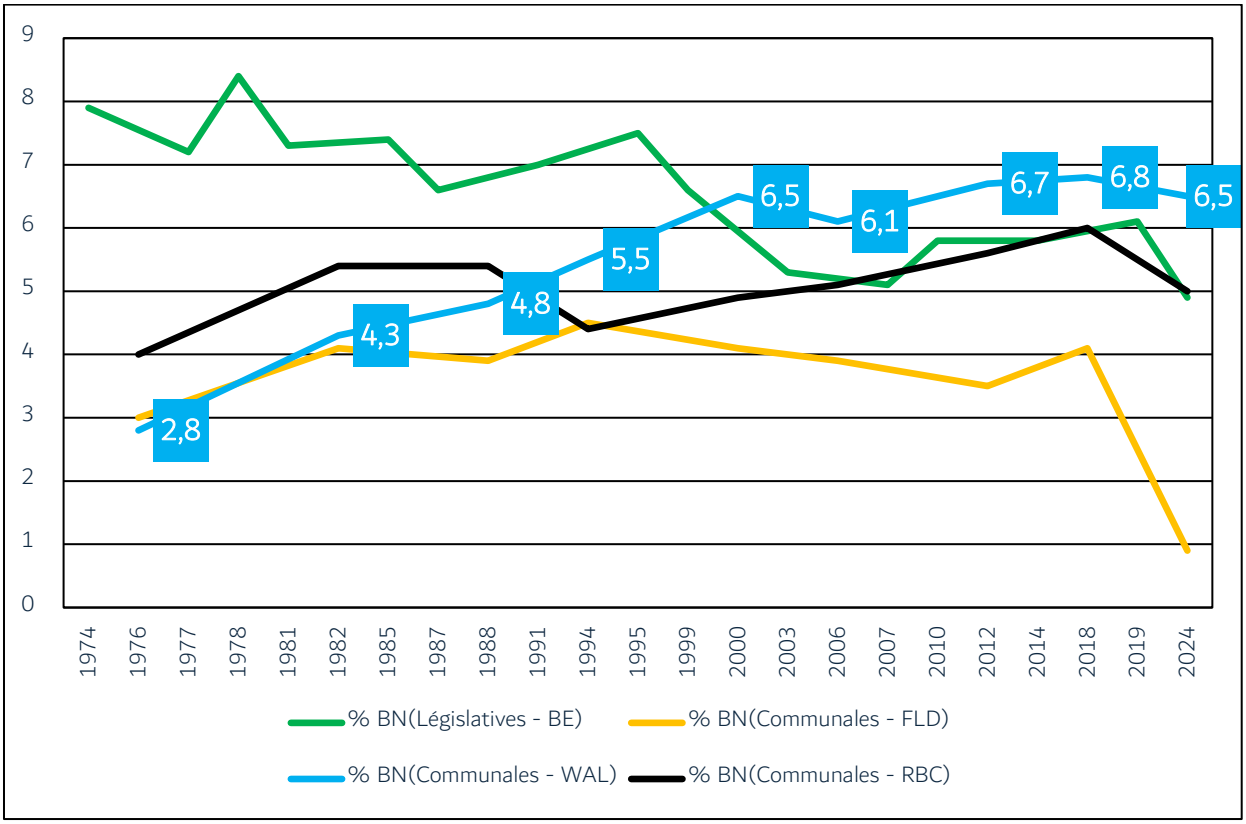


[7] Les effets prédictifs du graphique 2 sont issus des coefficients de régression du tableau 2.

Section 2. Évolution des votes blancs et nuls dans les trois régions (1974-2024)

Dans cette section, nous analysons l'évolution des votes blancs et nuls de manière plus détaillée. Au cours des 50 dernières années, le taux de ces votes non valables était en croissance, certes modérée, lors des scrutins communaux en Wallonie (Dodeigne, 2023)[8]. Comme le montre le graphique 3, alors que ces votes blancs et nuls représentaient moins de 3% des électeur·rice·s inscrit·e·s en 1976, ce taux avait plus que doublé en 50 ans pour atteindre près de 7% des électeur·rice·s inscrit·e·s lors du scrutin communal d'octobre 2018. Cette croissance wallonne contrastait avec la relative stabilité observée pour les votes blancs et nuls des scrutins communaux en Flandre (stable autour de 4%) et à Bruxelles (autour de 5%, avec une légère croissance). Pour le scrutin fédéral de la chambre, ce taux était en légère décroissance passant de plus de 8% à la fin des années 1970 à 5% en 2024. De ce point de vue, le scrutin d'octobre 2024 est marqué par une stabilisation et même une légère contraction des votes non valables en Wallonie : nous observons un léger recul de 6,8% à 6,5% entre les scrutins communaux de 2018 et 2024.

Graphique 3. Évolution du pourcentage de votes blancs et nuls (BN) aux scrutins fédéraux et communaux (1974-2024)



[8] Dodeigne, Jérémy. 2023. « Ouvrir la 'boîte noire' des bulletins blancs et nuls ». Colloque "*Des Élections pour tous*", Parlement de Wallonie, Namur, le 13 octobre 2023.

Lors d'une étude réalisée à la suite du scrutin de 2018 (Pilet et al., 2019)[9], nous avions mené une analyse approfondie à l'aide d'un échantillon représentatif des bulletins non valables sur l'ensemble de la Wallonie (13.243 bulletins blancs et nuls). Dans cette étude, nous avions établi que la proportion de votes blancs et nuls se répartissait pour environ 2/3 de votes nuls (65,4%) et 1/3 de votes blancs (34,6%). En Wallonie, suite à une réforme des règles de comptage des bulletins, la répartition des votes blancs et nuls est désormais systématiquement connue par commune à partir du scrutin d'octobre 2024. Le tableau 2 confirme que les chiffres officiels de 2024 ont une distribution légèrement plus marquée que le « 1/3-2/3 » identifié en 2018, puisque nous observons 29,6% de votes blancs et 70,4% de votes nuls. Sur 2.627.045 électeur·rice·s inscrit·e·s, les blancs et nuls représentent donc 171.769 électeurs et électrices en Wallonie (6,5%).

Tableau 2. Proportion de votes blancs et nuls (B&N) lors du scrutin d'octobre 2024 en Wallonie

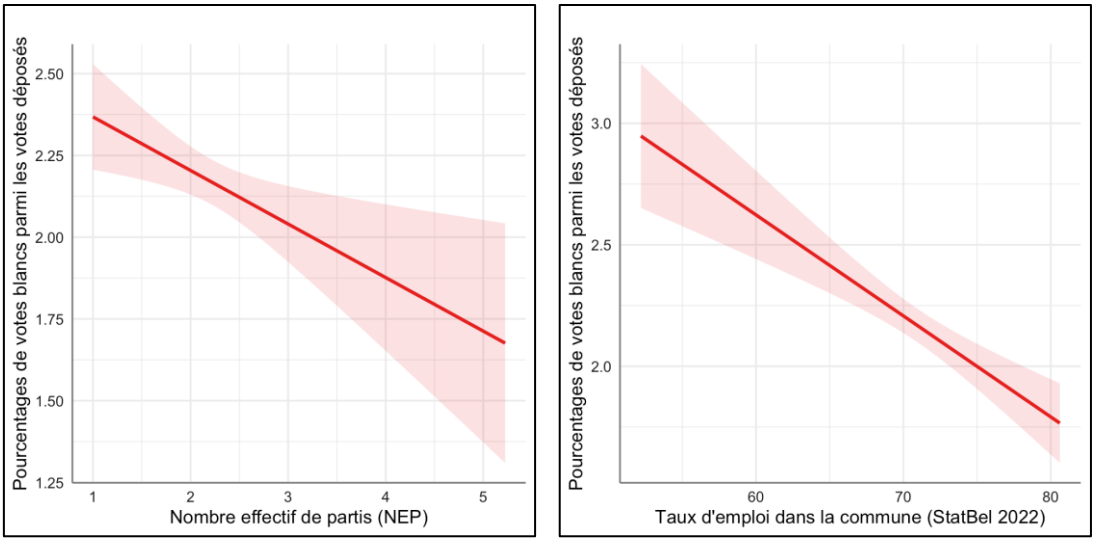
Wallonie	Nbre de bulletins B&N	% de bulletins B&N
Votes blancs	50.802	29,6%
Votes nuls	120.960	70,4%
Total des votes blancs et nuls	*171.769*	*100%*

Nous analysons à présent plus en détail chaque sous-catégorie de ces deux types de votes non valables. Premièrement, les votes blancs peuvent être conceptualisés comme un comportement de « rejet » de l'offre électorale par un électorat qui remplit néanmoins dûment son obligation légale de l'obligation du vote. Notre analyse multivariée confirme cette dynamique, avec des nuances supplémentaires (voy. le graphique 4 et le tableau A2 en annexe). D'une part, le vote blanc semble bien traduire une insatisfaction vis-à-vis de l'offre électorale : lorsque l'offre électorale se contracte (c.-à-d. un nombre effectif de partis NEP limité), la proportion de votes blancs dans les bulletins non valables augmente. Les différences sont statistiquement significatives, conduisant à une estimation de 2,4% de votes nuls parmi les votes exprimés si un seul parti effectif est présent dans la commune, pour 1,5% dans les communes où l'offre est la plus grande. D'autre part, la proportion de votes blancs est la plus forte dans les communes où les inégalités socioéconomiques sont les plus grandes, c'est-à-dire un facteur explicatif semblable à la participation électorale où les inégalités socioéconomiques traduisent une participation électorale « effective » plus faible. Les différences sont ici aussi statistiquement significatives avec un ratio du

[9] Pilet, J. B., Jimena Sanhuza, M., Talukder, D., Dodeigne, J., & Brennan, A. E. (2019). Opening the Opaque Black Box. *Politics of the Low Countries*, 1, 182.

simple au double : respectivement, 1,6% et 3,0% de votes blancs entre les communes avec un indice d'inégalité socioéconomique fort ou faible).

Graphique 4. Effet des déterminants du pourcentage de votes blancs parmi les votes déposés en Wallonie[10]



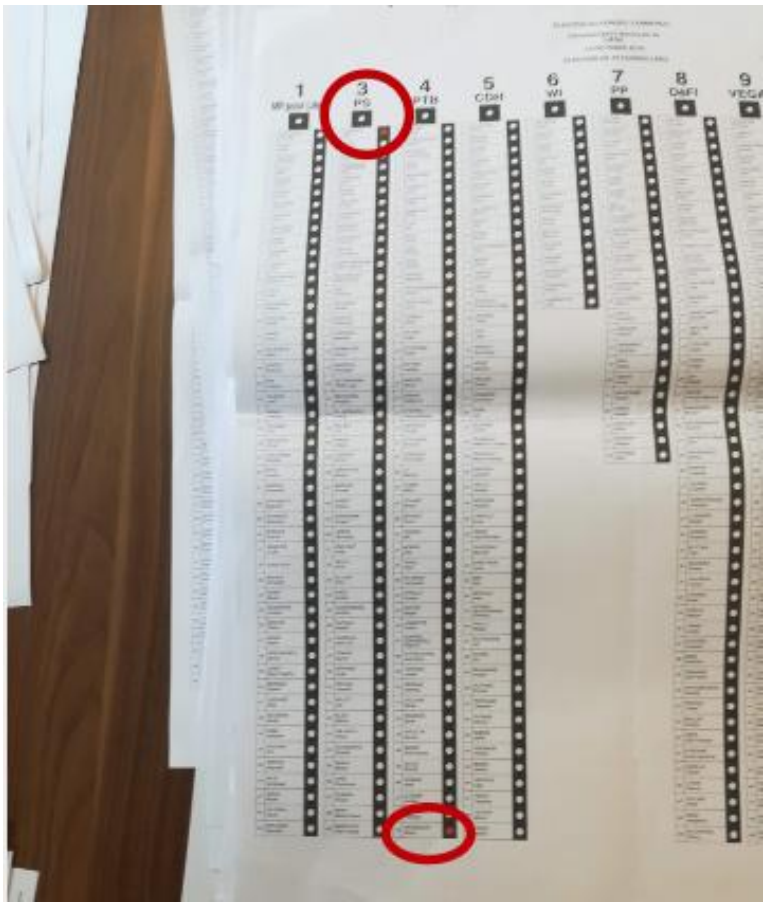
Deuxièmement, les votes « nuls » peuvent aussi être conceptualisés comme des comportements électoraux avec des raisons plus hétérogènes diverses. D'une part, une proportion des votes nuls traduit un manque de compréhension des règles électorales de la part d'une partie de l'électorat (par exemple, un panachage sur plusieurs listes ou la non-utilisation du crayon rouge réglementaire). Il s'agit dans ce cas d'un vote nul « involontaire » en raison du non-respect ou d'une méconnaissance des règles électorales. D'autre part, certains votes nuls expriment un vote de rejet « volontaire » de l'offre électorale, et souvent même de rejet du système politique (par exemple, nous retrouvons des bulletins avec des injures contre la classe politique ou des bulletins avec un collage d'images pour illustrer la 'mort de la démocratie'). À cet égard, notre étude avait pu établir qu'un peu plus de la moitié des votes nuls étaient de type « intentionnels » (56,7%) ; et qu'un peu moins de la moitié traduit des votes nuls de type « non intentionnels » (43,3%).

Les chiffres officiels ne nous permettent pas de distinguer les votes nuls « intentionnels » des votes nuls « non intentionnels » (seul un accès direct aux bulletins de l'élection de 2024 le permettrait). Toutefois, nous pouvons tester l'une des hypothèses avancées dans notre étude (Pilet et al. 2019), à savoir : le nombre de votes nuls « non intentionnels » augmente sensiblement à mesure que le bulletin électoral devient plus grand et plus difficile à manier dans l'isoloir. Notre étude de 2019 avait en effet observé un nombre important des votes nuls en raison de panachage probablement « involontaire » (panachage

[10] Les effets prédictifs du graphique 4 sont issus des coefficients de régression du tableau 2.

entre deux listes côte à côte sur les plus grandes listes, cf. l'illustration 1 ci-dessous dans la commune de Liège).

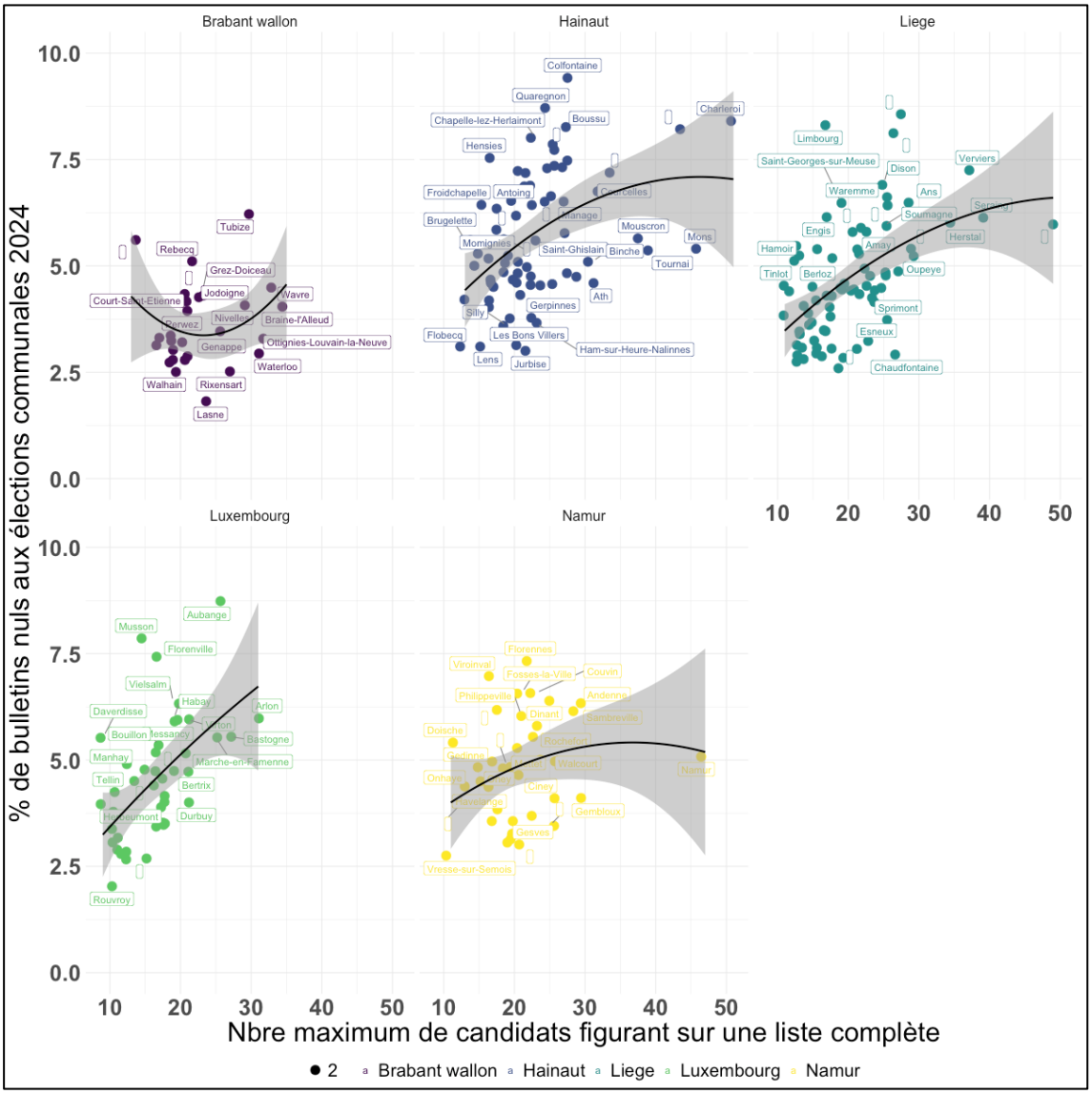
Illustration 1. Exemple d'un potentiel panachage involontaire sur les grands bulletins



Si cette hypothèse se vérifiait, nous devrions observer de manière systématique une plus forte proportion des votes nuls dans les grandes communes, avec de très grands bulletins à manipuler par les électeur·rice·s, par rapport aux plus petites communes. Le graphique 5 établit une telle corrélation. En particulier dans les provinces du Hainaut, de Liège et du Luxembourg, nous observons que le taux de votes nuls est multiplié jusque par trois en fonction de la taille des communes. Dans les plus petites communes avec une douzaine de candidatures sur le bulletin, le taux de votes nuls est d'environ 2,5% d'électeur·rice·s inscrit·e·s; tandis que dans les communes avec une quarantaine et plus de candidatures sur le bulletin, le taux atteint près de 7,5% d'électeur·rice·s inscrit·e·s. En l'absence d'observation directe du type de votes nuls, ces conclusions doivent être appréciées avec la plus grande précaution. Ces indications empiriques suggèrent toutefois un lien de corrélation fort entre le taux de votes nuls et le nombre de candidatures sur les bulletins. À cet égard, des campagnes de sensibilisation rappelant les règles du vote valable (surtout dans les plus grandes communes) pourraient contribuer à maintenir un taux de votes nuls « non intentionnels » à des niveaux plus faibles. De la même manière, l'introduction de « patron en carton » à poser sur le bulletin de vote, et couvrant les autres listes non sélectionnées par

l'électeur·rice, pourraient diminuer le risque de « panachage involontaire » lorsque les électeur·rice·s – même averti·e·s – sont confronté·e·s à des difficultés pratiques importantes liées au maniement des très grands bulletins de vote.

Graphique 5. Distribution du pourcentage de votes nuls au scrutin communal en Wallonie, selon la province et la taille de la commune



Section 3. Déterminants de l'abstention en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre

Dans cette section, nous analysons les profils sociodémographiques des électeur·rice·s qui se sont abstenu·e·s (ou ont voté nul) lors du scrutin du 13 octobre 2024 dans les communes de Flandre et de Wallonie-Bruxelles. Pour ce faire, nos analyses se basent sur une enquête électorale réalisée auprès d'un échantillon représentatif des électeur·rice·s belges en Flandre et en Wallonie-Bruxelles lors des scrutins communaux d'octobre 2024.

3.1. Méthodologie

L'enquête a été réalisée par le consortium (en partenariat avec le *Centrum voor Lokale Politiek* de l'Université de Gand) en partenariat avec « *The Social Study* » (TSS). TSS est une infrastructure interuniversitaire belge spécialisée dans la collecte de données à des fins scientifiques (voy. l'encart de présentation ci-dessous). Cette infrastructure a été privilégiée en raison de son panel qui cible un groupe représentatif de la population belge comprenant plus de 5.500 personnes âgées de 16 ans et plus, sélectionnées de manière aléatoire parmi les résident·e·s belges. Cette infrastructure de type panel nous permet de comparer le comportement de vote lors du scrutin d'octobre 2024, mais aussi des comportements de vote de juin 2024. L'échantillon de notre enquête qui fut réalisée du 15 octobre au 20 décembre 2024 totalise 2.619 répondant·e·s, dont 1.612 en Flandre et 1.007 en Wallonie-Bruxelles.

The Social Study, un panel scientifique pour comprendre la vie et l'opinion publique en Belgique

Fruit d'une collaboration entre toutes les universités belges, *The Social Study* est une infrastructure de pointe permettant la collecte de données en Belgique. Le panel est composé d'un groupe représentatif de la population belge comprenant plus de 5.500 personnes âgées de 16 ans et plus, sélectionnées de manière aléatoire parmi les résident·e·s belges. Depuis la fin de l'année 2023, les panélistes répondent toutes les six semaines à un questionnaire de 15 minutes sur divers sujets préparés par des chercheur·e·s en sciences sociales et comportementales. Cette infrastructure offre une ressource précieuse à la communauté scientifique pour comprendre notre société ainsi qu'un espace pour mener des recherches académiques innovantes.

The Social Study est une initiative des dix universités belges qui collaborent via cette infrastructure de manière active avec des instituts de recherche non universitaires et les autorités statistiques à différents niveaux de pouvoir. La construction de ce panel scientifique est rendue possible grâce au soutien financier du FWO-Vlaanderen, du F.R.S.-FNRS et de Statistiek Vlaanderen.

Plus d'informations sur https://thesocialstudy.be/

De très hauts standards méthodologiques ont été appliqués pour la mise en place de cette collecte : échantillon aléatoirement choisi, haut taux de réponse (avec relance et suivi des répondant·e·s sélectionné·e·s) et méthodes de collecte adaptées à toutes les situations (enquête en ligne, enquête via papier, enquête réalisée en face-à-face). La fiabilité de l'échantillon obtenu auprès de TSS est attestée et la représentativité des différents sous-groupes qui le constituent est respectée. La répartition homme/femme est, par exemple, toujours respectée (quelle que soit la tranche d'âge ou la région concernée). Cependant, nous observons quelques déséquilibres. C'est le cas principalement du niveau d'éducation et du statut professionnel et, dans une moindre mesure, de l'âge et de la composition du ménage. De manière générale, le niveau d'éducation est surestimé : les personnes ayant un niveau d'éducation inférieur (diplômes primaires ou secondaires inférieurs) sont sous-représentées, tandis que celles ayant un niveau d'éducation supérieur (niveau master et plus) sont surreprésentées (jusqu'à 10%).

Ce déséquilibre persiste également si nous observons chaque sexe et chaque tranche d'âge séparément et il s'explique par le lien fort qui existe entre le niveau d'éducation, la confiance dans les dispositifs scientifiques et la participation aux enquêtes d'opinion (les personnes ayant un faible niveau d'éducation perçoivent moins d'intérêt à la démarche scientifique ou se sentent moins légitimes à donner leur avis et participent systématiquement moins aux enquêtes). Étant donné le lien étroit entre le niveau d'éducation et les attitudes politiques, ce biais est incontestablement une limite de cette étude dans le sens où les points de vue des groupes les moins instruits ont probablement été sous-évalués. Pour des raisons similaires, nous constatons, dans l'échantillon, une trop forte prédominance des personnes employées et des étudiant·e·s, alors que les personnes inactives, les retraité·e·s et les demandeur·euse·s d'emploi apparaissent en nombre plus faible que prévu. Ce biais d'autosélection s'observe au niveau de la participation générale au panel TSS et n'a pas été différent en raison de la thématique de l'enquête : la participation électorale. En d'autres mots, la thématique de notre enquête n'a pas découragé les répondant·e·s et nous n'observons pas de biais d'autosélection spécifique.

En ce qui concerne l'âge, les personnes âgées, en particulier les femmes de plus de 70 ans, sont sous-représentées dans toutes les régions, tandis que la tranche d'âge des 20 à 29 ans, est surreprésentée. Enfin, les couples avec enfants sont surreprésentés, tandis que les ménages d'une seule personne sont légèrement sous-représentés. Tant dans la conception de nos questions que dans l'interprétation de nos résultats, nous avons été particulièrement attentifs aux biais de désirabilité sociale. Ce biais correspond à la tendance, pour le ou la répondant·e, à modifier (consciemment ou non) sa réponse pour la faire correspondre à ce qu'il ou elle pense être socialement valorisé. La participation électorale est une question sensible à ce phénomène (les comportements illégaux et ceux jugés antisociaux sont systématiquement sous-évalués dans les enquêtes d'opinion).

Le dispositif d'enquête autoadministrée limite toutefois ce biais (Biemer, 2003)[11]. En effet, les études montrent que le·la répondant·e perçoit moins de pression (et biaise donc moins ses réponses) lorsque l'enquêteur·rice est distant·e. C'est donc en face-à-face que la désirabilité sociale sera la plus forte, puis par téléphone et c'est dans les enquêtes autoadministrées (en ligne ou par courrier) qu'elle sera la plus faible. Les études montrent également que le phénomène de désirabilité sociale diminue à mesure que l'anonymat parait garanti. Nous avons donc insisté sur ce point.

Malgré les biais cités (dont nous avons tenu compte lors de nos analyses), lorsque nous comparons la composition de notre échantillon avec celle observée dans des enquêtes de haute qualité internationales et mobilisée régulièrement par la communauté scientifique (telles que *l'European Social Survey*), les résultats de l'enquête TSS sont similaires, voire meilleurs. À titre de comparaison avec d'autres enquêtes menées dans le cadre des élections locales d'octobre 2024, le ratio d'abstentionnistes dans notre échantillon est supérieur de 31,06% par rapport à une autre enquête réalisée par le consortium de la KULeuven « *Belgian Repeated Elections Panel* » (Hooghe & Stiers 2025).[12]

[11] Biemer, P. P., & Lyberg, L. E. (2003). Introduction to Survey Quality; *Wiley Series in Survey Methodology*.

[12] Hooghe, M., & Stiers, D. (2025). Abolishing Compulsory Voting: The 2024 Experience in the Flemish Region of Belgium. *PS: Political Science & Politics*, 1-8.

3.2. Profils sociodémographiques des votant·e·s et abstentionnistes en Flandre et en Wallonie-Bruxelles

Dans cette section, nous présentons des analyses bivariées entre les principales caractéristiques sociodémographiques des électeur·rice·s et leur comportement électoral lors du scrutin d'octobre 2024. Nous distinguons d'une part les électeur·rice·s ayant émis un « vote valable » et d'autre part, celles et ceux n'ayant pas voté (« abstention ») ou émis un vote blanc ou nul (« vote non valable »). Le tableau 3 présente les résultats en Flandre tandis que le tableau 4 présente les résultats en Wallonie-Bruxelles. Dans chacun des tableaux, les statistiques descriptives indiquent le nombre de répondant·e·s par catégories sociodémographiques pour chacun des deux profils d'intérêt, à savoir (1) les répondant·e·s ayant émis un vote valable et (2) les répondant·e·s s'étant abstenus ou ayant émis un vote non valable. Les pourcentages de répondant·e·s par catégories sociodémographiques sont distribués pour chacune des colonnes de répondant·e·s, afin d'identifier si certaines caractéristiques invididuelles induisent des comportements électoraux distincts[13].

Par exemple, dans le tableau 3 pour la Flandre, il y a 53% de femmes et 47% d'hommes ayant déclaré avoir voté valable, tandis que 56% de femmes et 44% d'hommes déclarent s'être abstenu·e·s ou voté nul. Étant donné que ces pourcentages sont quasi identiques entre hommes et femmes, nous pouvons en conclure qu'il n'existe pas de comportement électoral différencié selon le genre des personnes. Notre analyse empirique montre d'ailleurs qu'il n'existe pas de « différence statistiquement significative » selon le genre (p=0.30). En effet, la dernière colonne indique que le seuil de significativité statistique est bien supérieur au seuil habituellement retenu pour considérer qu'un résultat est « statistiquement significatif » en sciences humaines et sociales ($p \leq 0.05$). En Wallonie-Bruxelles, le tableau 4 indique également que le genre ne joue pas un rôle statistiquement significatif dans la participation électorale.

Par contre, l'âge et le diplôme des répondant·e·s sont significatifs et jouent un rôle de premier plan dans chacune des trois régions ($p<0.01$ ou $p<0.001$). Tout d'abord, concernant l'âge, la majorité des répondant·e·s en Flandre n'ayant pas voté valablement concerne largement les 18-39 ans (53%), alors que cette tranche d'âge ne représente que 28% des personnes qui affirment avoir voté en Flandre. Un tel clivage n'est pas observé en Wallonie-Bruxelles : si les électeur·rice·s les plus jeunes de 18-39 ans sont également nombreux à s'abstenir ou voter nul (51% des répondant·e·s), les plus jeunes sont très présent·e·s parmi les personnes qui disent avoir émis un bulletin valable lors du scrutin communal en Wallonie et à Bruxelles (41% des répondant·e·s).

[13] Les répondant·e·s n'ayant pas voulu répondre à la question sont identifié·e·s dans le tableau et non comptabilisé·e·s dans les pourcentages.

Ensuite, concernant le niveau d'éducation[14], nous remarquons que dans les trois régions, ceux et celles qui ont un niveau de diplôme inférieur à celui de l'enseignement secondaire supérieur sont surreprésenté·e·s parmi les abstentionnistes. En Flandre, nous observons un rapport d'environ 1 pour 2 : les répondant·e·s avec un niveau d'éducation de niveau primaire ou secondaire inférieur ne représentent que 10% des personnes déclarés avoir voté, alors que nous retrouvons 22% de cette même catégorie de diplômés par les répondant·e·s n'ayant pas voté (valablement) lors du scrutin d'octobre 2024. C'est quasi le même ratio en Wallonie-Bruxelles avec respectivement 12% et 24%. C'est un miroir inversé que nous retrouvons pour les répondant·e·s avec un niveau de diplôme de l'enseignement supérieur (type court ou long). En Flandre, les personnes avec un niveau de diplomation élevée sont davantage représentées dans le groupe des votant·e·s (58%), tandis qu'ils·elles sont moins représenté·e·s parmi les abstentionnistes et votes nuls (39%). En Wallonie-Bruxelles, nous observons cette même tendance mais avec des écarts plus réduits avec respectivement 57% et 48%. Enfin, les répondant·e·s avec un niveau de diplôme secondaire supérieur sont quasi identiquement représenté·e·s dans les deux groupes de votant·e·s (autour d'un tiers environ dans les trois régions).

[14] Le niveau d'éducation est mesuré selon le niveau de diplôme le plus élevé renseigné par les répondant·e·s.

Tableau 3. Profils sociodémographiques des électeur·rice·s ayant valablement voté et des abstentionnistes/votes non valables lors du scrutin d'octobre 2024 en Flandre

Flandre (N total=1.392 réponses)	Participation effective (Vote valable) N = 1.027	Abstention & BN (Vote non valable) N = 365	Différences statistiques (p-value)
Sexe des répondant·e·s			p=0.3
Masculin	472 (47%)	151 (44%)	
Féminin	525 (53%)	192 (56%)	
Pas de réponse	30	22	
Catégories d'âge des répondant·e·s			p<0.001
18-24	96 (9.7%)	76 (23%)	
25-39	173 (18%)	99 (30%)	
40-54	265 (27%)	74 (22%)	
55-67	282 (29%)	55 (17%)	
68+	172 (17%)	26 (7.9%)	
Pas de réponse	39	35	
Plus haut diplôme des répondant·e·s			p<0.001
Primaire & sec. inférieur	96 (10%)	71 (22%)	
Secondaire supérieur	294 (31%)	123 (39%)	
Études sup. et universitaires	544 (58%)	125 (39%)	
Pas de réponse	93	46	
Position sociale subjective (échelle de 0-10)			p<0.001
Échelle de 0-10	6.61 [écart-type ± 1.30]	6.13 [écart-type ± 1.46]	
Pas de réponse	89	41	

Tableau 4. Profils sociodémographiques des électeur·rice·s ayant valablement voté et des abstentionnistes/votes non valables lors du scrutin d'octobre 2024 en Wallonie-Bruxelles

Wallonie-Bruxelles (N total=844 réponses)	**Participation effective (Vote valable)** N = 700	**Abstention et BN (Vote non valable)** N = 144	**Différences statistiques (p-value)**
Sexe des répondant·e·s			p=0.7
Masculin	305 (46%)	65 (48%)	
Féminin	357 (54%)	71 (52%)	
Pas de réponse	38	8	
Catégories d'âge des répondant·e·s			**p=0.008**
18-24	93 (14%)	21 (16%)	
25-39	177 (27%)	45 (35%)	
40-54	163 (25%)	37 (29%)	
55-67	128 (19%)	21 (16%)	
68+	97 (15%)	5 (3.9%)	
Pas de réponse	42	15	
Plus haut diplôme des répondant·e·s			**p=0.003**
Primaire & sec. inférieur	77 (12%)	31 (24%)	
Secondaire supérieur	192 (31%)	37 (28%)	
Études sup. et universitaires	356 (57%)	62 (48%)	
Pas de réponse	75	14	
Position sociale subjective			**<0.001**
Échelle de 0-10	6.25 [écart-type ± 1.48]	5.74 [écart-type ± 1.80	
Pas de réponse	78	15	

3.3. Déterminants de l'abstention : analyse multivariée

Dans cette dernière section, nous allons un pas plus loin dans nos analyses empiriques en intégrant non seulement les caractéristiques sociodémographiques, mais également des caractéristiques des répondant·e·s en termes d'attitude vis-à-vis de la politique (intérêt politique, satisfaction avec la politique, expérience électorale, etc.). À cette fin, nous testons quatre modèles explicatifs réputés déterminants dans la participation « toutes autres choses restant égales par ailleurs ». Notre analyse multivariée vise à prédire les effets des variables de ces quatre modèles sur la probabilité d'un·e électeur·rice de voter ou non (s'abstenir ou voter blanc/nul) lors du scrutin du 13 octobre 2024 (les tableaux de régressions des quatre modèles disponibles en annexe)[15]. En outre, nous cherchons à déterminer l'effet de chacune des variables par région en comparant d'une part, les effets sur la Flandre et, d'autre part, les effets en Wallonie et à Bruxelles. Ces modèles sont :

(1) le modèle de l' « utilité du vote » (*variables :* perception que le vote compte en démocratie, intérêt politique local et satisfaction avec la démocratie locale);

(2) le modèle du « devoir civique » (*variables : «* expérience » électorale mesurée en termes de pratique du vote dans le passé et d'âge des répondant·e·s, perception du vote comme un devoir plutôt qu'un choix)

(3) le modèle des « ressources » (*variables :* niveau de diplôme, genre et position sociale);

(4) le modèle de la « pression sociale » (*variables :* peur d'être jugé·e par ses proches et sentiment de culpabilité);

En phase avec la littérature internationale sur la participation électorale, nos résultats empiriques confirment que chacun des quatre modèles a un pouvoir explicatif substantiel[16]. Toutefois, et c'est un résultat central, les effets observés des modèles sont systématiquement plus importants en Flandre par rapport à la Wallonie et Bruxelles. En d'autres mots, les variables explicatives de la participation tendent à être identiques pour l'ensemble des répondant·e·s des trois régions, mais leurs effets sur l'abstention sont démultipliés dans le contexte de vote optionnel en Flandre (d'un facteur de 2 à 3 fois plus important chez les répondant·e·s de Flandre par rapport aux répondant·e·s de Wallonie-Bruxelles).

Tout d'abord, pour le modèle de l' « utilité du vote », nous vérifions l'hypothèse que ce sont les électeur·rice·s dont l'intérêt pour la politique locale est le plus faible qui sont les plus enclin·e·s à s'abstenir

[15] Vu qu'il s'agit d'une variable binaire (voter ou ne pas voter valablement), nous utilisons des régressions logistiques multivariés, en contrôlant le fait que certains électeur·rice·s votent dans la même commune (*random effect*).

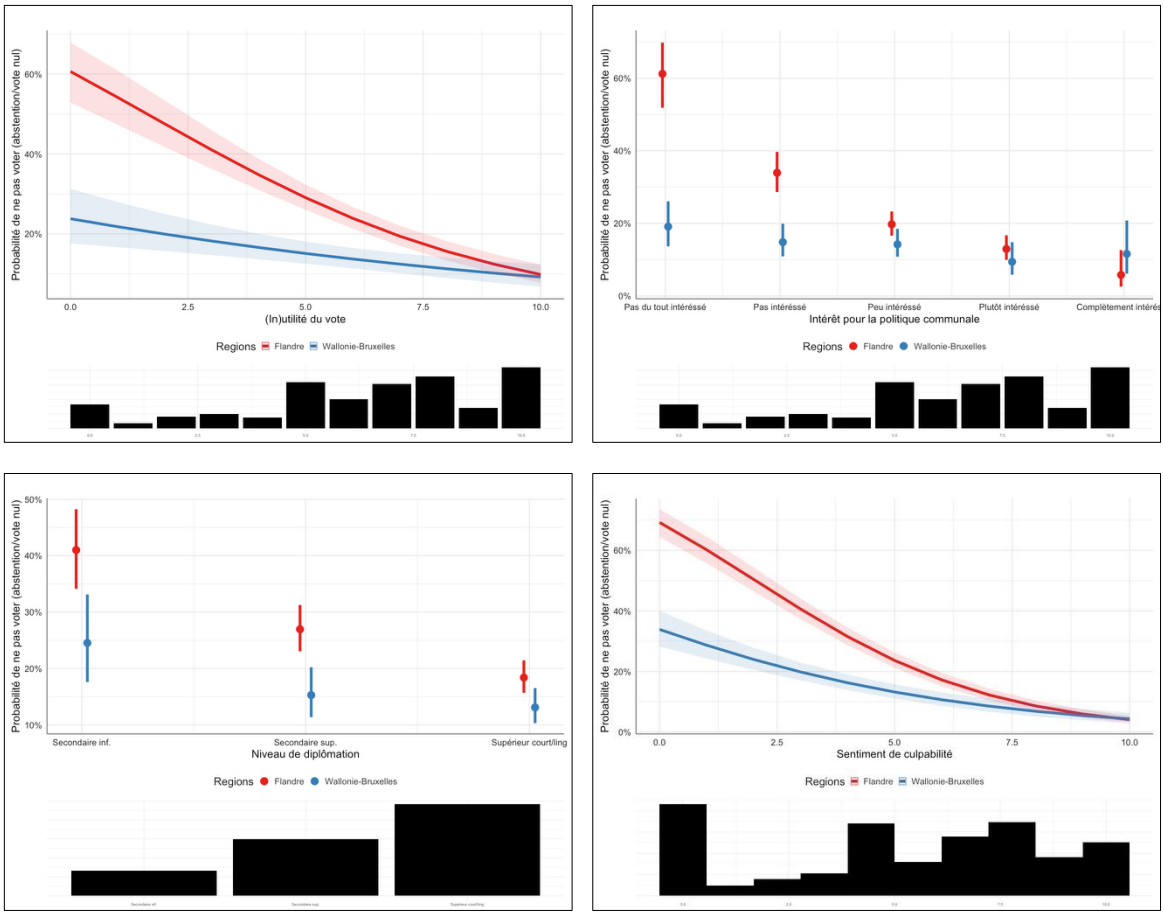
[16] Nos modèles répondent aux critères d'exigences statistiques les plus élevés en termes de paramétrages des modèles, avec des valeurs d'AUC qui oscillent entre 85 et 94%, des valeurs qui sont considérées comme des modèles hautement prédictifs dans les standards internationaux.

(voir les effets visuels sur le graphique 6). Ce graphique doit être interprété de cette manière. L'axe des abscisses indique la position des répondant·e·s sur le caractère utile (« mon vote peut faire la différence dans le résultat de l'élection »), sur l'échelle de 0 à 10 (où 0 signifie « pas du tout d'accord » et 10 « tout à fait d'accord »). L'axe des ordonnées vertical présente les probabilités des répondant·e·s de ne pas voter lors des élections du 13 octobre 2024, pour chacune des positions de l'échelle 0 à 10. La courbe en rouge présente les probabilités pour les répondant·e·s flamand·e·s et la courbe en bleu pour les répondants en Wallonie-Bruxelles (les bandes autour de la droite de régression précisent l'intervalle de confiance de 95%). À la lecture du graphique 6, nous constatons que l'effet du sentiment d'(in)utilité du vote est particulièrement fort en Flandre : lorsqu'un·e répondant·e considère que son vote ne fera pas la différence, sa probabilité de s'abstenir atteint 60%, alors que cette probabilité est seulement de 20% en Wallonie-Bruxelles (c.-à-d., trois fois plus faible).

Ensuite, pour le modèle des « ressources », nos résultats confirment que les répondant·e·s avec un capital humain et socioéconomique moindre sont les plus enclin·e·s à s'abstenir (ou voter nul). Le graphique 6 indique que le vote non obligatoire en Flandre amplifie cette tendance[17]. Ainsi, les répondant·e·s avec un diplôme de primaire ou secondaire inférieur sont les profils plus susceptibles de s'abstenir ou bien de voter nul (42% en Flandre, mais seulement 24% en Wallonie-Bruxelles). Il est important de souligner que les différences entre la Flandre et la Wallonie-Bruxelles diminuent pour les répondant·e·s avec les diplômes plus élevés (probabilité de respectivement 18 et 13% pour les diplômés d'études supérieures et universitaires). Cela signifie que le vote non obligatoire augmente surtout la probabilité d'abstention pour les électeur·rice·s les plus démuni·e·s, alors que les électeur·rice·s avec un plus grand capital humain restent largement mobilisé·e·s.

[17] L'interprétation sur le graphique 6 est la suivante : pour chaque catégorie de diplôme, le point rouge présente la probabilité prédite d'abstention des répondant·e·s flamand·e·s , tandis que le point bleu présente la prédiction d'abstention des répondant·e·s en Wallonie et à Bruxelles. La marge d'erreur de l'intervalle de confiance de 95% est illustré par la barre en haut et en bas du point

Graphique 6. Probabilité d'abstention (ou vote nul) selon les modèles « utilité », « ressources » et pression sociales « civique », en Flandre et Wallonie-Bruxelles[18]



Concernant le modèle de « pression sociale », nous observons que les répondant·e·s qui s'abstiennent (ou vote nul) sont celles·ceux qui qui ne développent pas de sentiment de culpabilité par rapport au non-vote (mesurée sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie une absence totale de sentiment de culpabilité et 10 indique un extrême sentiment de culpabilité). À nouveau, cet effet est particulièrement élevé en Flandre où les répondant·e·s qui n'expriment pas de sentiment de culpabilité concernant leur non-vote (c.-à-d., des valeurs de 0-3 sur notre échelle de 0 à 10) ont des probabilités d'abstention qui oscillent entre 40% et 64%. Ces probabilités d'abstention sont 2 fois plus importantes qu'en Wallonie-Bruxelles (les probabilités oscillent entre 19% et 33%).

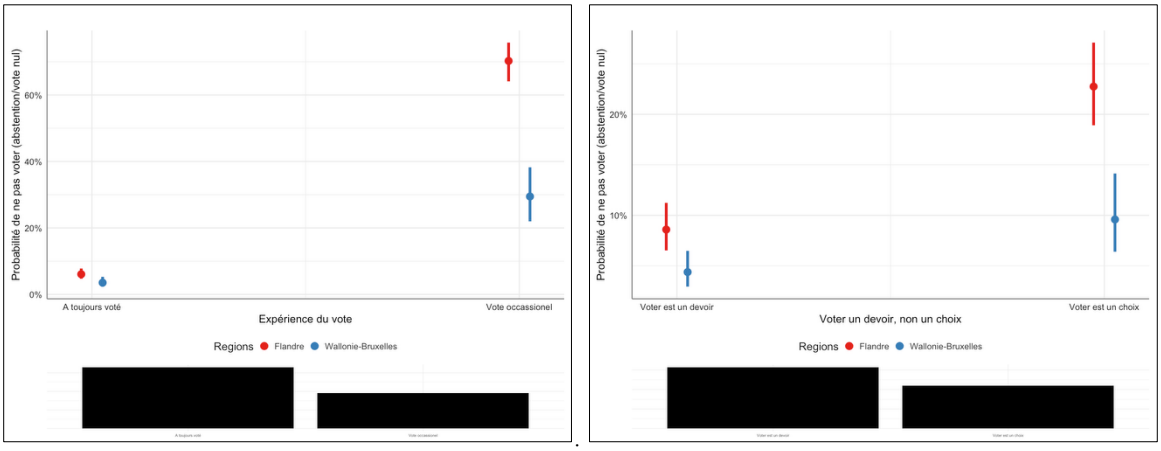
Enfin, le modèle du « devoir civique » est selon notre diagnostic statistique considéré comme le modèle le plus « explicatif » pour déterminer la probabilité d'abstention (ou de vote nul) des répondant·e·s . Il reflète une double logique. D'une part, il traduit le fait que les répondant·e·s considérant le vote comme un devoir (et non comme un choix), en particulier pour celles·ceux ayant toujours participé au processus

[18] Les effets prédictifs du graphique 6 sont issus des coefficients de régression des tableaux en annexes.

électoral (dont le dernier scrutin communal 2018), ont une probabilité très importante de voter (voy. le graphique 7). Celles·ceux ne partageant pas une telle conception du vote, combinée à une pratique électorale moins fréquente, y compris lorsque le vote était obligatoire à tous les niveaux en Belgique, sont les principaux profils d'abstentionniste. En particulier, en Flandre, la fin du vote obligatoire semble avoir « libéré » les abstentionnistes de leur « obligation légale » ; tandis que les électeur·rice·s « civiques » se sentent toujours très investi·e·s dans le processus électoral – vote optionnel ou non.

D'autre part, face à ces « électeur·rice·s aguerri·e·s » qui ont l'expérience de processus électoral, il y a une nouvelle génération de jeunes électeur·rice·s qui n'ont (quasi) jamais connu de scrutin électoral – ou dont l'expérience est très limitée. Il y a bien sûr les électeur·rice·s primovotant·e·s (18-23 ans) qui ont voté pour la première fois lors des scrutins de juin et/ou d'octobre 2024, mais également des électeur·rice·s plus âgé·e·s de 27-32 ans qui n'ont connu qu'un ou deux scrutins tout au plus dans leur vie de citoyen·ne·s. Vu l'espacement des échéances électorales en Belgique (avec notamment l'alignement de la durée de législature fédérale de 4 à 5 ans sur les scrutins régionaux et européens), les campagnes électorales sont devenues moins fréquentes. Depuis 2014, il n'y a eu que quatre campagnes électorales en dix ans (2014-2018-2019-2024), un rythme qui rompt avec le tempo parfois très soutenu des campagnes électorales dans les années 2000 et 2010 (avec près du double de campagnes électorales en dix ans en 2000, 2003, 2004, 2006, 2007, 2009, 2010).

Graphique 7. Probabilité d'abstention (ou vote nul) selon le modèle « civique », en Flandre et Wallonie-Bruxelles [19]



Pour ces générations d'électeur·rice·s plus jeunes, l'expérience électorale plus limitée n'a visiblement pas contribué à développer un devoir civique aussi ancré que chez les électeur·rice·s plus ainé·e·s (graphique 8). Ce résultat corrobore les résultats d'études récentes confirmant que le répertoire d'actions chez les plus jeunes électeurs tend à s'éloigner de la forme de participation politique « traditionnelle » incarnée

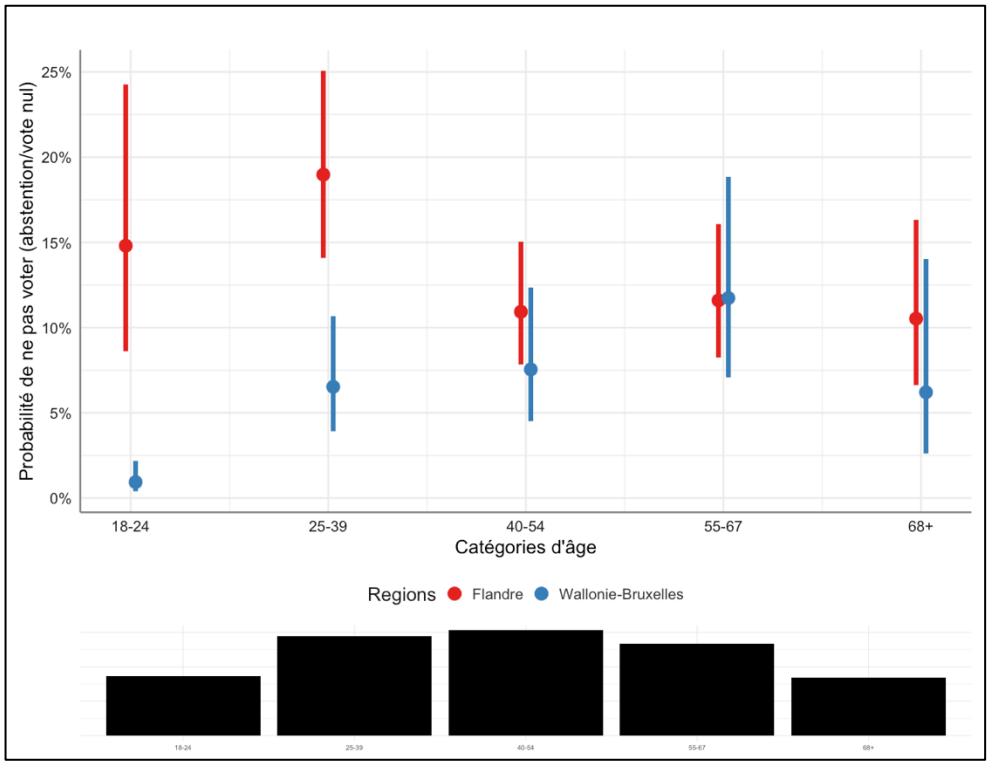
[19] Les effets prédictifs du graphique 7 sont issus des coefficients de régression des tableaux en annexes.

par le vote (parfois considéré comme désuet) au profit d'autre formes d'engagement politique (par exemple, le boycott, l'engagement associatif, les manifestations, etc.)[20]. Dans ce contexte, la fin du vote obligatoire en Flandre n'a pas stimulé la participation chez les plus jeunes – au contraire. Ils·elles sont les principaux groupes responsables de la faible participation en Flandre : « toutes autres choses restant égales par ailleurs », l'effet de l'âge reste important puisque les 18-39 ans ont une probabilité d'abstention sensiblement plus élevée que les groupes d'électeur·rice·s plus ainé·e·s comme les 40-54 ans (respectivement 18% et 12%). La différence la plus marquante est celle avec les jeunes électeur·rice·s en Wallonie et à Bruxelles. Dans ces deux régions où le vote reste obligatoire, c'est la situation inverse qui est observée : les 18-39 ans sont les plus actif·ive·s sur le plan de la participation et présentent une très faible probabilité d'abstention. Ainsi, les 18-25 ans de Wallonie et à Bruxelles qui s'abstiennent (ou vote nul) sont 7 fois moins nombreux·euses qu'en Flandre, et les 24-39 sont 3 fois moins nombreux·euses.

Ces chiffres interrogent les effets potentiels à long terme pour les nouvelles générations d'électeur·rice·s, dont les effets abstentionnistes pourraient se ressentir au-delà du vote non obligatoire du scrutin communal en Flandre. Sans sentiment « civique » acquis du vote tel que l'ont développé les générations d'électeur·rice·s ayant toujours connu le principe du vote obligatoire, l'abstention en Flandre pourrait affecter les autres scrutins où le vote est pourtant obligatoire (scrutins régional, fédéral et européen). Cet effet pourrait s'intensifier à mesure que ces nouvelles générations prennent une part de plus en plus importante dans le corps électoral dans les décennies à venir.

[20] Voir: Romero-Vidal, X., & Talukder, D. (2025). From Boomers to Zoomers: generational shifts in drivers of satisfaction with democracy in Western Europe. Democratization, 1-24 ou encore les résultats du projets Jeunes & Politique à Bruxelles.

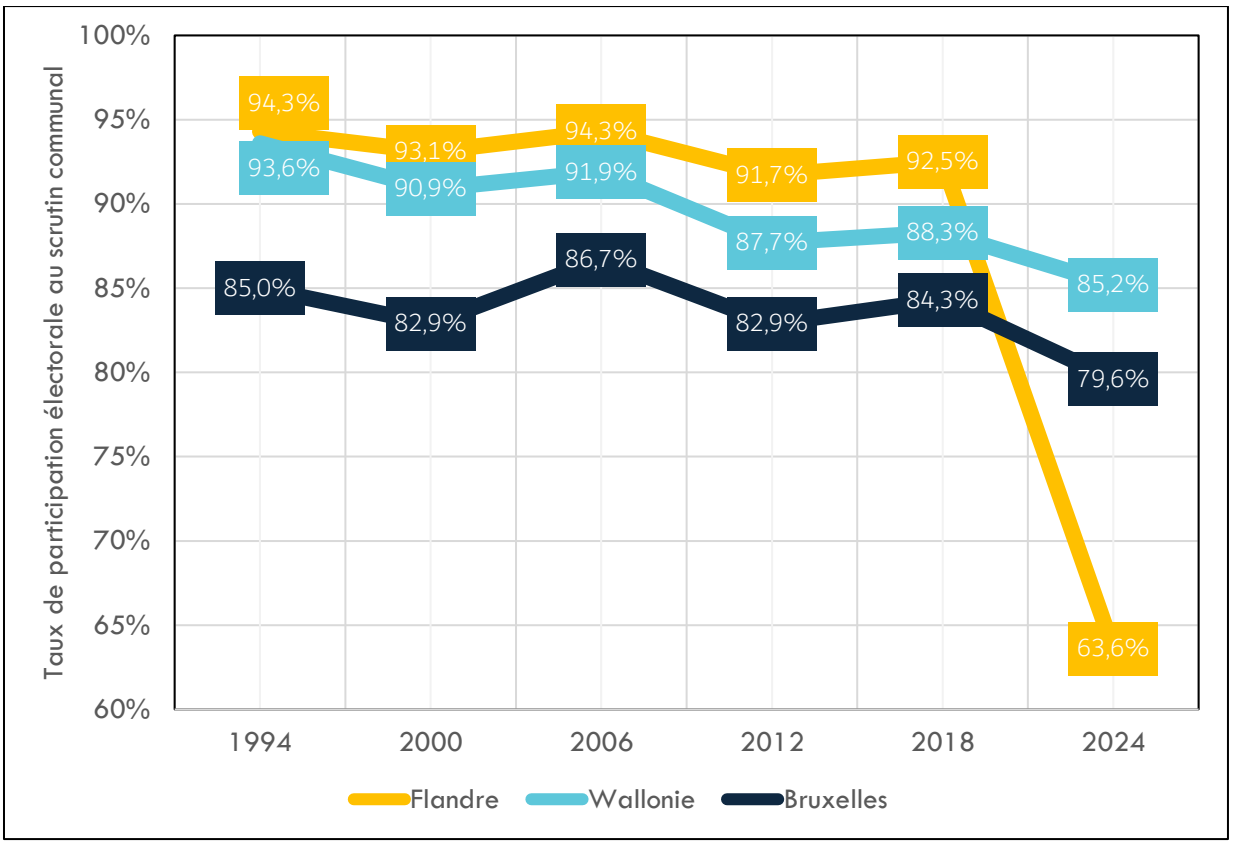
Graphique 8. Probabilité d'abstention (ou vote nul) selon le modèle « civique » (âge), en Flandre et Wallonie-Bruxelles [21]



[21] Les effets prédictifs du graphique 8 sont issus des coefficients de régression des tableaux en annexes.

Annexes

Graphique A 1. Évolution de la participation électorale au scrutin communal dans les trois régions (1994-2024)



Source: CRISP (2020) et données électorales officielles (2024)

Tableau A 1. Analyse des déterminants du taux de la participation électorale en Wallonie-Bruxelles et en Flandre (régressions linéaires)

	Participation électorale			
	Wallonie et Bruxelles		*Flandre*	
Facteurs prédictifs	*Coef.*	*std. err.*	*Coef.*	*std. err.*
(*Constante)*	76.63***	2.77	76.40***	6.33
Indice d'inégalités socioéconomique	0.33***	0.02	0.16**	0.07
Taille des communes (log. population)	-1.65***	0.20	-2.42 ***	0.38
Niveau d'urbanisation (ref.=petites villes)				
Communes rurales	0.67**	0.28	1.42**	0.67
Grandes villes	0.14	0.52	0.31	0.59
Compétition inter-partisane (NEP)	0.03	0.17	-0.63**	0.31
Variation entre provinces	✓		✓	
Nombre de communes	271		283	
Variance expliquée (R^2)	83,2%		38,3%	

*Légende : * p<0.1 ** p<0.05 *** p<0.001. Note :* En Flandre, le scrutin communal était organisé dans 283 communes et non 285 étant donné qu'une seule liste se présentait dans la commune de Herstappe et dans celle de Lo-Reninge.

Tableau A 2. Analyse des déterminants du taux de votes blancs parmi les votes déposés au scrutin communal d'octobre 2024 dans les communes de Wallonie (régression linéaire)

	Taux de votes blancs parmi les votes déposés	
Facteurs prédictifs	*Coef.*	*std. err.*
(*Constante)*	5.63 ***	1.05
Taille de la commune (logarithme de population)	-0.00	0.08
Niveau d'urbanisation (ref. = petites villes)		
Communes rurales	-0.23 **	0.11
Grandes villes	0.17	0.19
Indice d'inégalités socioéconomique	-0.04 ***	0.01
Nombre effectif de partis (NEP)	-0.16 **	0.07
Nombre de communes	252	
Variance expliquée (R^2)	17,6%	

** p<0.1 ** p<0.05 *** p<0.001*

Tableau A 3. Régressions logistiques multivariées pour le modèle des « ressources » et le modèle de « pressions sociales »

Modèle des « ressources »			Modèle de « pression sociale »		
Predictors	*Coef.*	*std. Error*	*Predictors*	*Coef.*	*std. Error*
(*Constante*)	0.87 **	0.39	(*Constante*)	0.54 ***	0.13
Régions (Flandre versus Wallonie-Bruxelles)	-1.22 **	0.60	Régions (Flandre versus Wallonie-Bruxelles)	-1.37 ***	0.21
Électrices femmes	0.17	0.15	Pression des pairs	0.09 **	0.03
Diplôme secondaire (Higher)	-0.63 **	0.21	Sentiment de culpabilité	-0.40 ***	0.03
Diplôme études supérieures (non.univ et Univ.)	-1.13 ***	0.21	Pression des pairs * Régions	-0.04	0.05
Position sociale perçue	-0.21 ***	0.05	Sentiment de culpabilité* Régions	0.15 ***	0.04
Électrices femmes*Régions	-0.22	0.26			
Diplôme secondaire (Higher) *Régions	0.04	0.37			
Diplôme études supérieures (non.univ et Univ.) *Régions	0.36	0.36			
Position sociale perçue*Régions	0.09	0.09			
σ^2		3.29	σ^2		3.29
τ_{00}		0.15	τ_{00}		0.14
ICC		0.04	ICC		0.04
Nombre de communes		412	Nombre de communes		422
Nombre de communes		1789	Nombre de répondants		2179
Marginal R^2 / Conditional R^2		0.076 / 0.116	Marginal R^2 / Conditional R^2		0.281 / 0.311

Tableau A 4. Régressions logistiques multivariées pour le modèle d' « utilité du vote » et le modèle « civique »

Modèle de « l'utilité du vote »			Modèle « civique »		
Predictors	*Estimate*	*std. Error*	*Predictors*	*Estimate*	*std. Error*
(*Constante*)	1.95 ***	0.30	(*Constante*)	-3.22 ***	0.45
Régions (Flandre versus Wallonie-Bruxelles)	-2.18 ***	0.44	Régions (Flandre versus Wallonie-Bruxelles)	-2.97 ***	0.75
Utilité du vote ('Mon vote compte')	-0.26 ***	0.03	*Catégories d'âge (ref. = 18-23)*		
Intérêt pour la politique locale (ref. pas du tout)			25-39	0.30	0.43
Pas intéressé dans la politique locale	-1.12 ***	0.27	40-54	-0.35	0.43
Un peu intéressé dans la politique locale	-1.86 ***	0.26	55-67	-0.28	0.46
Plutôt intéressé dans la politique locale	-2.37 ***	0.30	68+	-0.39	0.49
Totalement intéressée dans la politique locale	-3.25 ***	0.57	*Vote en 2018 (ref. = vote valable en 2018)*		
Satisfaction démocratie locale (ref. Insatisfait)			Vote blanc/non valable/abstenu en 2018	0.18	0.35
Satisfaction démocratie locale (Neutre)	0.32	0.22	Pas de droit de vote en 2018	0.87 *	0.45
Satisfaction démocratie locale (satisfaisante)	0.13	0.23	Autres en 2018	0.95 **	0.42
Utilité du vote ('Mon vote compte') * Régions	0.15 ***	0.04	Voter est un choix et non un devoir	1.14 ***	0.21
Pas intéressé * Régions	0.82 **	0.40	S'est déjà abstenu dans le passé	3.60 ***	0.24
Un peu intéressé * Régions	1.51 ***	0.39	25-39*Régions	1.70 **	0.68
Un peu intéressé * Régions	1.54 **	0.49	40-54*Régions	2.50 ***	0.72

Totalement intéressé * Régions	2.66 ***	0.75	55-67*Régions	2.92 ***	0.75
Satisfaction démocratie locale (Neutre) * Régions	-0.63 *	0.36	68+*Régions	2.34 **	0.90
Satisfaction démocratie locale (satisfaisante) * Régions	-0.97 **	0.38	Vote blanc/non valable/abstenu en 2018*Régions	1.55 **	0.53
			Pas de droit de vote en 2018*Régions	2.80 ***	0.71
			Autres en 2018*Régions	0.37	0.67
			Voter est un choix et non un devoir*Régions	-0.30	0.36
			S'est déjà abstenu dans le passé*Régions	-1.16 **	0.39
σ^2	3.29		σ^2	3.29	
τ_{00}	0.16 $_{Communes}$		τ_{00}	0.15 $_{Communes}$	
ICC	0.05		ICC	0.04	
Nombre de communes	419		Nombre de communes	398	
Nombre de répondants	2032		Nombre de répondants	1959	
Marginal R^2 / Conditional R^2	0.280 / 0.313		Marginal R^2 / Conditional R^2	0.520 / 0.540	

Avec le soutien de la Wallonie

ÉLECTIONS LOCALES 2024

CONTACT

Jérémy Dodeigne (UNamur)
jeremy.dodeigne@unamur.be

David Talukder (UNamur)
david.talukder@unamur.be

Caroline Close (ULB)
caroline.close@ulb.be

Simone Geshef (ULB)
simon.geshef@ulb.be

UNIVERSITÉ DE NAMUR · ULB · UCLouvain · UMONS Université de Mons · LIÈGE université